



Habitat inclusif

Auto-détermination et intelligence collective

AFDAIM ADAPEI 11

Centre de congrès Diagora
Espace Agora
Toulouse Labège (31)

17 décembre 2024



PRÉSENTATION DU PROJET

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a souhaité s'inscrire avec le Département de l'Aude dans le soutien aux modes d'habitat inclusif. Notre démarche comprend 4 projets pour 8 personnes sur des territoires dans lesquels l'Association est déjà implantée par notre action, notamment des ESAT.

L'habitat inclusif est caractérisé par le libre choix des personnes et c'est pourquoi, pour l'AFDAIM ADAPEI 11, ces projets doivent être conçus par les personnes elles-mêmes.

ÉTAPES ET MÉTHODE

Les projets proposés sont construits par des travailleurs en situation de handicap accompagnés dans nos ESAT et qui n'habitent pas actuellement dans des logements gérés par l'AFDAIM-ADAPEI 11 ou autres gestionnaires médico-sociaux. L'ingénierie de ces projets est pensée afin de permettre l'émergence de projets sur ces territoires par la mobilisation des futurs habitants à l'élaboration concertée d'un projet de vie sociale et partagée.

Il s'agit de mettre en place un groupe de travailleurs d'ESAT intéressés par un projet d'habitat inclusif.

Ce groupe est invité à se réunir avec un intervenant extérieur dédié à l'animation de cette réflexion dans une logique d'animation participative et d'intelligence collective.

Ce sont donc ces groupes qui déterminent chaque projet de vie sociale et partagée, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes, y compris le cadre de vie souhaité et les aménagements architecturaux nécessaires.

POINTS CLÉS

- Auto-détermination
- Co-construction
- Qualité de vie
- Habitants et citoyens



RÉSULTATS / ATTENDUS

Sur Rieux Minervois, les futurs habitants se sont constitués en « groupe projet » après des réunions d'informations larges permettant d'expliquer la démarche à toute personne intéressée. L'animation du collectif ainsi créé est construite pour faciliter l'auto-détermination des personnes.

Les espaces partagés ont été pensés par les personnes en situation de handicap autour du projet de vie sociale et partagée. Plus largement, le projet est pensé par les habitants et évolue en fonction de la construction du groupe et de leur vision de l'habitat inclusif. Ainsi, le projet intègre aujourd'hui la mère d'une travailleuse d'ESAT qui a pu s'inscrire dans cette logique de vie partagée en tant que personne âgée.

La principale attente des personnes impliquées dans ce projet est de trouver des moyens pour rompre l'isolement tout en ayant une indépendance de vie comme le partage une future habitante : « Ce projet va me permettre de me rapprocher de mon travail mais aussi de certains commerces » et elle ajoute « Ce projet représente pour moi moins de solitude dans ma vie et plus d'entraide et de partage ».

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le Conseil départemental de l'Aude soutient ce projet et finance cette ingénierie participative. Nous allons déployer cette ingénierie de projet pensée par et pour les personnes en situation de handicap sur les autres territoires concernés.

Avec les groupes d'habitants, nous explorerons toutes les possibilités de partenariats que ce soit en termes de collectivités locales, mais également les associations locales, les partenaires de l'aide à domicile et les acteurs du territoire en santé.

